

TELECOMMUNICATIONS : Le Conseil Régional d'Aquitaine s'investit dans la fibre optique

Le [CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE](#) / **T** : 05.57.57.80.00 (siège à Bordeaux/33) a débloqué 1,1 M€ à destination de [LOT-ET-GARONNE NUMERIQUE](#) (siège à Agen/47) pour la construction de réseaux en fibre optique. Il s'agit en l'occurrence d'appuyer le développement du très haut débit, ce qui a conduit le Conseil régional à devenir adhérent du syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique, engagé dans le câblage en fibre optique de 70 % des logements de ce département d'ici dix ans. www.aquitaine.fr